

BON A LANCER

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Objet : *Entretien des barrages de l'Okpara à Parakou et de Djougou*

Référence : *S_DECR_71615*

Avis : n° *011* /23/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR/S_PRMP

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de SONEB publié sur le portail web des marchés publics le 3 février 2023.

2. La SONEB a obtenu dans le cadre de son budget des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché en accord-cadre relatif à l'entretien des barrages de l'Okpara à Parakou et de Djougou.

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

- des prestations de dessouchage (enlèvement) des plantes aquatiques de la retenue d'environ 30.000 m² et de transport des débris sur une décharge ou un site suffisamment éloigné de cette dernière. Ces services sont à livrer à Okpara (Parakou), dans un délai de quatre (04) semaines.
- des prestations de dessouchage (enlèvement) des plantes aquatiques de la retenue d'environ 24.000 m² et de transport des débris sur une décharge ou un site suffisamment éloigné de cette dernière. Ces services sont à livrer à Djougou, dans un délai de quatre (04) semaines.

Ces prestations sont à fournir en lot unique.

Les variantes relatives au délai d'exécution seront prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier

d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, Tél : (229) 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise spécialisée en Génie Civil, Eau et Assainissement/Hydraulique ;
- Avoir exécuté avec satisfaction au moins un (01) marché d'enlèvement de plantes aquatiques dans une retenue d'eau au Bénin ou dans la sous-région, de montant minimum trente millions (30 000 000) FCFA HTVA.

Seules, seront prises en compte, les références pour lesquelles l'original ou la photocopie légalisée des attestations de bonne exécution ou les pages de garde et de signature des contrats, sont jointes. Pour les sous-traitants, l'original ou la photocopie de l'attestation de bonne exécution légalisée délivrée au titulaire doit être également jointe.

Exigences financières :

- fournir la preuve d'avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des années 2019, 2020 et 2021 d'au moins soixante millions (60.000.000) FCFA ;
 - fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de seize millions (16.000.000) FCFA.
- Fournir la preuve de disposer des matériels nécessaires à l'exécution du marché, notamment et au minimum :
 - une barque motorisée,
 - un camion benne,
 - des pousses-pousses ou brouettes,Le soumissionnaire devra justifier le titre de propriété, ou la promesse location dans le cas où le matériel n'est pas sa propriété.

BON A LANCER

- Disposer du personnel clé requis, notamment :
 - Un conducteur des travaux, Chef d'équipe disposant d'au moins un DTI en Génie Civil ou Eau Assainissement/Hydraulique avec une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la fonction de conducteur des travaux et au moins une (1) expérience en dessouchage (enlèvement) de plantes aquatiques. Ses qualification et compétence sont à prouver par le curriculum vitae, copie du diplôme et attestations de travail ;
 - Un Chef chantier, titulaire au moins d'un diplôme de DTI en Génie Civil, Eau et Assainissement/Hydraulique et disposant d'une expérience d'au moins deux (2) ans dans la fonction de Chef Chantier et au moins une (1) expérience en dessouchage (enlèvement) de plantes aquatiques ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

Être une entreprise spécialisée en Génie Civil, Eau et Assainissement / Hydraulique;

- Exigences financières :

BON A LANCER

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de seize millions (16.000.000) FCFA ;
 - fournir une assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant minimum quarante cinq millions (45.000.000) FCFA.
- Fournir la preuve de disposer des matériels nécessaires à l'exécution du marché, notamment et au minimum :
 - une barque motorisée,
 - un camion benne,
 - des pousses-pousses ou brouettes,
- Le soumissionnaire devra justifier le titre de propriété, ou la promesse location dans le cas où le matériel n'est pas sa propriété.

- Disposer du personnel requis, notamment :
 - un personnel d'encadrement de niveau minimum BTS en logistique, génie civil, Eau et Assainissement ou en gestion, disposant d'au moins sept (7) ans d'expérience ;
 - Un conducteur des travaux, Chef d'équipe disposant d'au moins un DTI en Génie Civil ou Eau Assainissement/Hydraulique avec une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la fonction de conducteur des travaux et au moins deux (2) expériences en dessouchage (enlèvement) de plantes aquatiques. Ses qualification et compétence sont à prouver par le curriculum vitae, copie du diplôme et attestations de travail ;
 - Un Chef chantier, titulaire au moins d'un diplôme de DTI en Génie Civil, Eau et Assainissement/Hydraulique et disposant d'une expérience d'au moins deux (2) ans dans la fonction de Chef Chantier et au moins une (1) expérience en dessouchage (enlèvement) de plantes aquatiques ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de chaque bon de commande est d'un (1) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les prestations. La durée de l'accord-cadre est de deux (02) ans non renouvelable, pour compter de la date de son approbation.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) à compter du ... 02 MAI 2023 Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis), au plus tard le ... 02 MAI 2023 à 9 heures 30 minutes . **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et

simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

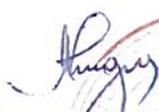
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : Salle de conférence du troisième étage de la Direction Générale de la SONEB, le 24 MAI 2023... à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de un million cent mille (1 100 000) F CFA

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou le 06 AVR 2023


Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics



BON A LANCER